



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel de transports

Question écrite n° 90498

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur l'annonce faite hier par le groupe industriel Alstom d'un plan de suppression de 4 000 postes dans le monde dont plusieurs centaines en France. Le groupe Alstom, à la tête de plusieurs usines et chantiers navals en France, a réalisé sur l'exercice 2009-2010 un bénéfice en hausse de 10 % qui a atteint 1,22 milliard d'euros et un chiffre d'affaires en hausse de 5 % à 19,7 milliards d'euros. Alors qu'un plan de sauvetage d'un volume financier de 600 millions d'euros avait été mis en place en 2003, pris en charge à hauteur de 50 % par l'État, un renflouement du capital d'Alstom très favorable aux actionnaires avait précédé de peu la revente de ces actions. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin d'éviter ces suppressions de poste et de permettre aux employés du groupe, qui participent de la renommée industrielle de la France dans certains secteurs-clefs, de continuer sereinement leur activité.

Texte de la réponse

Le groupe Alstom, né en 1998 de la partition d'Alcatel-GEC Alsthom, est un acteur de rang mondial dans ses deux métiers de l'énergie et des transports. Les dernières modifications majeures du périmètre d'activité du groupe ont porté sur la cession des chantiers de l'Atlantique en 2007 (devenus successivement une division du groupe norvégien Aker Yards et maintenant du groupe coréen STX), puis sur le rachat à l'automne 2009 de 60 % de la branche « transmission et distribution » à Areva, qu'Alstom avait cédée à ce dernier pendant sa crise de liquidités en 2004. La division énergie (business unit dite « power ») constitue 60 % du chiffre d'affaires du groupe (12 MdEUR sur 18 MdEUR). Ses effectifs sont de 49 000 dans le monde dont 5 500 en France. Alstom conçoit, construit et fournit des centrales de production d'électricité, thermiques et hydrauliques principalement. Cette activité éminemment cyclique a connu une progression spectaculaire entre 2005 et 2008 (progression de plus de 10 % par an, dont + 14 % entre 2008 et 2009), liée à la croissance mondiale et, en particulier, aux besoins en équipements neufs des pays émergents. Cette division a ensuite subi en 2010 les effets de la crise financière puis économique mondiale. Cette dernière a notablement retardé, voire compromis les investissements énergétiques qui sont des investissements de long terme, gros consommateurs de capitaux, très sensibles à la santé financière des maîtres d'ouvrage de ces grands projets, États et compagnies de fourniture d'électricité. En Europe et Amérique du Nord, le marché a globalement chuté, en valeur absolue, en 2010 par rapport à 2009. Les besoins étant récurrents et importants, une reprise interviendra mais la demande pourrait évoluer en défaveur des centrales à charbon au profit des centrales à gaz, liées aux contraintes réglementaires sur les émissions (CO₂ et SO₂) et à des cours du gaz avantageux. Alstom devrait alors adapter son offre en conséquence (turbines de puissance unitaire moindre). Cette zone concentre l'essentiel des pertes nettes d'emplois, notamment en Allemagne et aux États-Unis. Sur la zone Asie-Pacifique, dont la Chine prend une part essentielle en volume avec des centrales à charbon, le marché continue à croître mais Alstom (via son site de production de Wuhan) y perd des parts de marché au profit principalement de ses concurrents domestiques chinois. Les effectifs français de la division « power » se partagent pour l'essentiel, outre les fonctions de siège et la recherche et le développement, entre la division hydraulique, l'activité de production de turbines et les nouvelles activités « renouvelables ». Seule l'activité « turbines » est impactée par le plan, via des

suppressions ponctuelles d'emplois qui ne menacent pas la pérennité des sites concernés, notamment le site de Belfort. Les consultations sont en cours pour intégrer au maximum ces suppressions d'emplois par voie de redéploiements et d'adaptations ponctuelles des flux d'embauches habituels. Au-delà de ce plan d'ajustement, de court terme, la stratégie d'Alstom repose sur un effort technologique visant le concept de « centrale propre », via notamment les procédés de captage et de stockage du CO2, accompagné d'une diversification dans les énergies renouvelables. Le groupe a ainsi acquis le fabricant espagnol d'éoliennes Ecotecnia, afin de se doter du savoir-faire et d'une base industrielle pour se développer dans cette filière. Des créations nettes d'emplois en France sont ainsi envisagées dans l'éolien offshore et les énergies marines. Enfin, Alstom complète sa gamme, après le rachat de la division « transport d'électricité » d'Areva T&D. Le groupe espère proposer prochainement à ses clients, les compagnies électriques nationales ou régionales, des solutions complètes incluant des équipements de production d'électricité à la fois classiques et renouvelables et des solutions d'intégration de ces renouvelables dans le réseau, dans la logique du « smart grid ».

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90498

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11084

Réponse publiée le : 22 mars 2011, page 2845